

RELEVÉ DES CONCLUSIONS

**Objet :** rencontre des membres du Gouvernement avec l'Intersyndicale du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B)

Il s'est tenu, les 17 et 18 octobre 2017, une séance de travail entre la Ministre de la santé et de la population d'une part et, d'autre part, l'intersyndicale du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) sous la coordination du Vice-Premier Ministre, chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale

La liste des participants aux négociations est jointe en annexe.

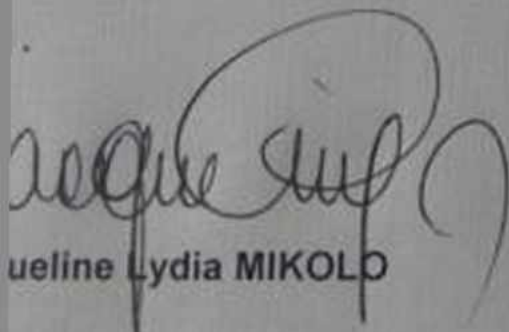
Au terme des échanges, qui ont porté sur les revendications et réclamations des travailleurs du CHU-B, il a été conclu ce qui suit :

- 1- la poursuite des efforts du Gouvernement dans le règlement des situations ci-après :
    - le paiement des arriérés de salaire ;
    - le règlement de la dette sociale et des allocations familiales ;
    - l'amélioration des conditions de travail et le versement régulier de la subvention d'équilibre.
  - 2- l'approfondissement du dialogue social entre les parties prenantes de manière à se concerter davantage sur les solutions les plus appropriées et durables aux problèmes qui se posent au CHU-B ;
  - 3- la reprise progressive de l'activité du CHU-B dès ce jeudi 19 octobre 2017, suite au paiement d'un mois d'arriéré de salaire, afin de permettre aux parties prenantes de dialoguer en toute sérénité.
- Par conséquent, les services des urgences reprennent leur fonctionnement normal dès ce jeudi 19 octobre 2017.
- La direction générale du CHU-B est chargée d'organiser cette reprise.
- 4- la suspension de la grève est fonction du paiement d'un deuxième mois d'arriéré de salaire dans la quinzaine de jours ouvrables pour compter du 19 octobre 2017.

Fait à Brazzaville, le 18 octobre 2017

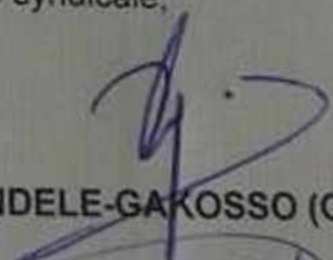
pour la partie gouvernementale,

Ministre de la santé et de la population,

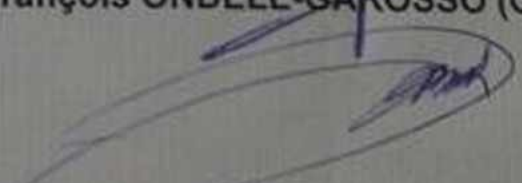


Evelyne Lydia MIKOLO


Pour la partie syndicale,



François ONDELE-GAKOSSO (CSTC)



Victor Bienvenu KOUAMA (CSC)



Albert NGATSE OKO (SYNAMEC)